

ACTIVITÉ SPORTIVE

**PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL**

FICHE ÉLABORÉE EN COLLABORATION  
AVEC LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

**Avertissement :** toutes les activités présentées dans cette « fiche fédération » doivent se pratiquer dans le respect des directives gouvernementales rappelées dans la « fiche de recommandations générales » figurant en introduction de ce guide. Ces deux fiches sont indissociables et leur lecture successive absolument nécessaire.

**RYTHME DE REPRISE DES ACTIVITÉS ENVISAGÉ :**

- **11 mai au 2 juin 2020 :** Dans un premier temps, les activités se limitent aux oppositions individuelles, au tir de précision et à l'entraînement personnel.
- **11 mai 2020 :** Reprise des pratiques en club suivant modalités du plan fédéral.

**LES PUBLICS CONCERNÉS :**

- Les scolaires
- Les jeunes en école pétanque
- Les licenciés
- Les pratiquants en loisir

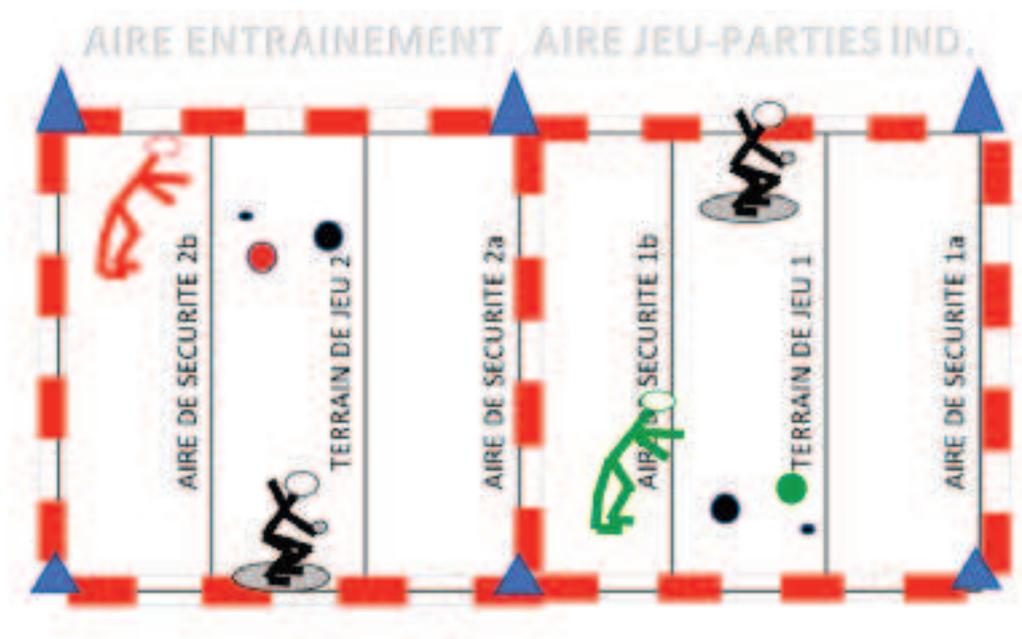
**LES ACTIVITÉS PROPOSÉES :**

- Les entraînements individuels avec ateliers de point et de tir et de situations stratégiques.
- Les pratiques individuelles en tête-à-tête et en tir de précision.
- Interdiction des pratiques par équipes (Doublettes, Triplettes)

**LES AMÉNAGEMENTS DE LA PRATIQUE IMPOSÉS PAR LE CONTEXTE SANITAIRE  
(formes d'activités et/ou cadre de pratique) :**

- Mettre un jeu de sécurité de part et d'autre du terrain de jeu et respecter les positionnements sur les différentes aires.
- Désinfection des boules, buts, cercles et mètre de mesure.
- Utilisation exclusive de son propre matériel (but, cercle, et boules...).
- Port du masque vivement conseillé surtout pour les vétérans et personnes à risques (idem pour le port de gants).
- Ramassage des boules en alternance.

## PÉTANQUE ET JEU PROVENCAL



Du matériel sera à disposition des clubs qui en feront la demande : gel hydro-alcoolique, masques si besoin, gants...

Modalités et consignes de reprise de l'activité sportive définies par la fédération dans le respect du cadre rappelé précédemment à partir du 11 mai 2020 : adresse contact : [assistance-covid19@ffpjp.fr](mailto:assistance-covid19@ffpjp.fr)

Dans le respect de ces données générales, des précisions complémentaires relevant de la responsabilité fédérale peuvent être disponibles sur le site internet de la fédération : <http://www.ffpjp.org>